

D : le droit administratif et la juridiction administrative

Par **toto**, le **16/11/2006** à **07:55**

Bonjour a tous

Je suis un étudiant de 1 ère année et j'ai un problème :

Comment s'explique la naissance d'une double originalité juridique : le droit administratif et la juridiction administrative ?

Je me demande si ici je dois mettre en avant l'évolution du droit public depuis l'Ancien Régime et par rapport à la population et aux institutions ...

J aimerais juste ne pas être hors-sujet pour ma 1ère copie rendue

Merci d'avance.

Par **mathou**, le **16/11/2006** à **10:49**

J'ai renommé ton sujet afin qu'il soit plus explicite pour les membres link not found or type unknown

Tu devras sûrement parler de l'histoire des deux, et parler à un moment du fait que le juge administratif ne juge pas toujours les matières administratives, au profit du juge judiciaire (service public industriel et commercial, théorie de la voie de fait)... mais je ne m'attendais pas à un tel sujet en première année.

Pour t'aider, consulte les cours du professeur Coulibaly sur le site lex-publica.com : tu vas dans " cours de deuxième année, droit administratif " et tu cliques sur " introduction " et sur " les juridictions administratives ". Ces deux documents devraient t'éclairer, ils sont extrêmement bien rédigés et très pédagogiques.

Par **toto**, le **16/11/2006** à **20:33**

D accord ben merci beaucoup j essaierai de faire une synthese de ces informations .